

GRADUATE SCHOOL SOCIOLOGIE ET SCIENCE POLITIQUE APPEL À CANDIDATURES « PROJETS PARTICIPATIFS MASTER-DOCTORAT »

1. Présentation de la Graduate School Sociologie et Science politique (GS SSP) :

La Graduate School Sociologie et Science politique est l'une des 17 Graduate Schools de l'Université Paris-Saclay. Elle regroupe des formations (Master et doctorat) et des unités de recherche autour de ces deux disciplines. Elle accueille 27 parcours de master à travers les mentions suivantes : Communication des organisations, Études du développement et de l'environnement, Sociologie et Science politique.

La Graduate School Sociologie et Science politique lance un Appel à candidatures « Projets participatifs » pour l'année universitaire 2023-2024 afin de soutenir financièrement des projets collectifs d'étudiant-e-s de M1-M2 et/ou de doctorant-e-s relevant de son périmètre.

Le budget alloué pour cet appel à candidatures est de 3000 € et pourra être dévolu entièrement à un projet ou réparti entre plusieurs. Le soutien financier de la GS pourra venir compléter d'autres sources de financement.

2. Objectifs :

L'Appel à candidatures « Projets participatifs » de la GS SSP s'adresse aux étudiantes et étudiants de Master (M1 et M2) inscrit-e-s au sein d'un parcours d'une des quatre mentions énoncées ci-dessus. Les doctorantes et les doctorants relevant d'un laboratoire rattaché à la Graduate School Sociologie et Science Politique et à l'ED SSH peuvent également candidater et soumettre un projet.

Cet Appel à candidatures vise à faire émerger des initiatives étudiantes collectives permettant de développer des projets à partir d'une approche participative, interdisciplinaire et intersites en vue de fédérer la communauté étudiante de la GS SSP.

3. Critères d'éligibilité et conditions de l'AAC :

- Les candidat-e-s devront être inscrit-e-s en master au sein de l'un des parcours de la GS Sociologie et Science politique ou inscrit-e-s en doctorat au sein de l'ED SSH de l'Université Paris Saclay et relever d'un laboratoire de la GS SSP.
- Les projets devront être portés collectivement et présenter une approche participative en matière de problématisation, de méthodologie et de déploiement. Les projets à caractère interdisciplinaire et portés dans une logique intersites seront particulièrement valorisés.
- La nature des projets devra viser à tisser de nouvelles collaborations au sein de la communauté étudiante et doctorante en résonance avec l'un ou plusieurs axes de la GS SSP :
 - Environnement, territoires et transitions
 - Travail, emploi et professions
 - Sociologie de l'action publique
 - Analyse des données
- Les projets dédiés à la recherche, la formation, la pédagogie et/ou l'insertion professionnelle pourront s'inscrire dans la maquette d'une formation ou être développés en dehors de la formation.
- Les projets proposés en collaboration entre étudiant-e-s de master et doctorant-e-s seront particulièrement appréciés.
- Les projets devront être réalisés sur l'année universitaire en cours et pourront être effectués jusqu'à la fin du calendrier universitaire (juillet 2024).
- Tous les supports de valorisation et de communication devront comporter la mention « avec le soutien de la Graduate School Sociologie et Science politique de l'Université Paris-Saclay » ou « with the support of the Sociology and Political Science Graduate School » pour les documents en langue anglaise. En outre, ces documents devront faire apparaître le logo de la GS SSP.
- Les projets soutenus financièrement dans le cadre de cet AAC devront faire l'objet d'une action de valorisation au sein d'un événement de la GS SSP (journée pédagogique, journée de rentrée par exemple).

4. Calendrier de l'AAC « Projets participatifs » :

- Date de lancement de l'AAC « Projets participatifs » : 11 septembre 2023
- Date limite de soumission des propositions : 27 novembre 2023
- Date de notification des propositions retenues : 15 décembre 2023

5. Modalités de dépôt des candidatures :

Le dossier de candidature devra comporter un Curriculum Vitae des porteurs du projet (1 page), une fiche projet au format libre visant à décrire le projet, préciser le contexte, les objectifs, les modalités de mise en œuvre (actions, lieu de réalisation et calendrier) ainsi qu'un budget prévisionnel décrivant l'ensemble des dépenses qui seront à engager et les éventuelles autres sources de financement.

- Le dossier est à envoyer en format PDF avec l'intitulé suivant : « **Intitulé du projet-AAC Projets participatifs-GS SSP-2023** » à l'adresse suivante : gs.ssp@universite-paris-saclay.fr

6. Cadrage financier :

Conformément au cadrage financier de l'Université Paris Saclay, une fois le projet retenu, les porteurs du projet devront solliciter la GS pour engager les dépenses dans le respect des procédures des marchés et de la politique des achats d'UPSaclay. Il conviendra de décrire les différentes dépenses prévues au projet et de les soumettre à la GS SSP. Il conviendra d'anticiper les demandes d'achat ou de prestations auprès de la Graduate School pour respecter les délais et le cadre financier de l'Université Paris Saclay. Les frais prévus au projet ne devront pas avoir été engagés avant la réception de la notification de la GS SSP sur le dossier.